



**Marc Baum**  
Député

Luxembourg, le 16 avril 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 23.3 et 23.4 du Règlement de la Chambre des Députés, notre sensibilité politique souhaiterait voir convoquer d'urgence, et en présence du ministre de la Culture, une réunion de la Commission de la Culture.

La réunion portera sur le sujet suivant :

**Les documents transmis à notre demande par le ministère de la Culture dans le cadre de l'affaire Family of Man/CNA.**

La lecture des documents transmis par le ministère de la Culture soulève de sérieux doutes quant à la véracité de la version des faits proposée par le directeur du CNA devant les députés réunis en commission de la Culture le 11 mars 2026.

Nous vous saurions gré de bien vouloir transmettre la présente demande à Monsieur le Président de la Commission de la Culture afin que ce point puisse être examiné dans les meilleurs délais.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Marc Baum  
Député